

FICHE PROGRAMME DETAILLEE
REMISE A NIVEAU 105 heures 2022
DEKRA-20-VL-RN3-105H-03

OBJECTIFS

Apporter les compétences, concernant la réglementation applicable à compter du 20 mai 2018, aux contrôleurs techniques automobile suivant les éléments figurants dans le référentiel émis par le Ministère des Transports relatif à la formation de maintien de qualification pour 2017

PROGRAMME

1/ THÉMATIQUES ABORDÉES :

✓ 1^{er} Semaine

- Présentation Générale
- Fonction 0 – IDENTIFICATION
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 1 – ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 2 – DIRECTION
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 3 – VISIBILITÉ
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 4 – FEUX, DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS ET ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 5 – ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.

✓ 2^{ème} semaine

- Fonction 6 – CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 7 – AUTRE MATÉRIEL
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonction 8 – NUISANCES
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- Fonctions spécifiques
 - Les nouvelles instructions techniques.
 - Les évolutions de ces fonctions par rapport à la réglementation en vigueur.
 - Les méthodologies de contrôles applicables aux points de contrôle de ces fonctions.
 - Les correspondances entre les différentes technologies et les points de contrôle associés.
 - Les défaillances constatables et critères d'application de ces défaillances.
- NFR 10 025 2016
 - Les évolutions de cette norme.
 - Les méthodologies de contrôles applicables à compter du 01/01/2019.

2/ EXAMEN :

- Contrôle des connaissances
 - Évaluation théorique sous forme d'un QCM.
 - Évaluation pratique, sur la réalisation d'un Contrôle Technique sous la supervision d'un auditeur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en salle :

alternance de leçons, d'exercices de recherche documentaire, d'interprétation de défaut et mises en situations.

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Pour que cette formation soit complète, une partie en atelier de 35 heures est réalisée et validée par un suivi.

SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET APPRECIATION DES RESULTATS

Attestation de présence, attestation de formation, évaluation de fin de stage